

Incidences des critères de sélection des cabinets d’audit sur la transparence de la communication financière du secteur secondaire au Maroc

Effects of audit firm selection criteria on the transparency of financial communication in the secondary sector in Morocco

BOULAHSEN Mohamed Khalil

Doctorant

École nationale de commerce et de gestion de Kénitra

Université Ibn Tofail

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

Maroc

MohamedKhalil.boulahsen@uit.ac.ma

IMMES Younes

Doctorant

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Souissi

Université Mohammed V

Laboratoire de recherche en management des organisations, droit des affaires et développement durable

Maroc

younes.immes@um5s.net.ma

AIT LEMQEDDEM Hamid

Enseignant chercheur

École nationale de commerce et de gestion de Kénitra

Université Ibn Tofail

Laboratoire de recherche en sciences de gestion des organisations

Maroc

glemqeddem@gmail.com

CHAKOR Abdellatif

Enseignant chercheur

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Souissi

Université Mohammed V

Laboratoire de recherche en management des organisations, droit des affaires et développement durable

Maroc

abdellatif.chakor@um5.ac.ma

Date de soumission : 28/02/2023

Date d’acceptation : 16/04/2023

Pour citer cet article :

BOULAHSEN M. & al. (2023) « Incidences des critères de sélection des cabinets d’audit sur la transparence de la communication financière du secteur secondaire au Maroc », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 6 : Numéro 2 » pp : 318 - 335

Résumé

Cet article est consacré à l'étude de la transparence de la communication financière de 24 sociétés cotées appartenant au secteur secondaire qui est cruciale dans le marché financier, car elle permet aux investisseurs et aux régulateurs de prendre des décisions éclairées et de maintenir la confiance dans le marché. Les entreprises cotées en bourse sont tenues de communiquer régulièrement des informations financières aux investisseurs, telles que des états financiers annuels, des rapports trimestriels et des communiqués de presse sur les événements importants. Ces informations doivent être transparentes et conformes aux normes comptables et réglementaires en vigueur. Pour augmenter la transparence de leur communication financière, les entreprises se tournent souvent vers des critères de sélection de cabinets d'audit tels que la taille du cabinet, la compétence et l'indépendance. La taille du cabinet est importante car les grands cabinets d'audit ont souvent plus de ressources et d'expérience pour effectuer des audits complexes. La compétence est également essentielle car elle garantit que les auditeurs disposent des connaissances et des compétences nécessaires pour réaliser des audits efficaces et fournir des informations financières précises et fiables. Enfin, l'indépendance est essentielle pour garantir que les auditeurs sont impartiaux et objectifs dans leurs évaluations.

Mots clés : Audit légal ; communication financière ; taille du cabinet ; indépendance ; compétence.

Abstract

This article is dedicated to the study of the transparency of financial communication of 24 listed companies belonging to the secondary sector, which is crucial in the financial market as it enables investors and regulators to make informed decisions and maintain trust in the market. Listed companies are required to regularly communicate financial information to investors, such as annual financial statements, quarterly reports, and press releases on significant events. This information must be transparent and compliant with applicable accounting and regulatory standards. To increase the transparency of their financial communication, companies often turn to selection criteria for audit firms, such as the size of the firm, competence, and independence. The size of the firm is important as larger audit firms often have more resources and experience to perform complex audits. Competence is also essential as it ensures that auditors have the knowledge and skills necessary to conduct effective audits and provide accurate and reliable financial information. Finally, independence is essential to ensure that auditors are impartial and objective in their evaluations.

Keywords : Legal audit ; financial communication ; firm size ; independence ; competence.

Introduction

Les organisations créent de la richesse en suivant un processus qui va de l'utilisation des ressources à la fourniture de produits et de services. La comptabilité joue un rôle crucial en enregistrant toutes les transactions de l'organisation pour produire des informations utilisées à la fois en interne par les dirigeants pour piloter la performance et en externe par les parties prenantes pour décider d'investir. Cependant, l'information financière peut être altérée ou falsifiée par des personnes qui cherchent à servir leurs propres intérêts. Pour cette raison, les parties prenantes internes et externes de la chaîne économique doivent se préoccuper de la fiabilité et de la crédibilité de l'information financière générée par l'organisation. La qualité de cette information est essentielle pour garantir la pérennité de l'organisation en créant une relation de confiance avec les parties prenantes. La transparence de la communication financière est donc cruciale pour limiter l'asymétrie d'information et réduire les problèmes d'agence, et pour aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées.

Ainsi, la principale préoccupation de tous les intervenants internes et externes concerne la qualité et la crédibilité de la communication financière produite par l'organisation. La divulgation d'une information financière de qualité est nécessaire pour assurer la durabilité de l'organisation et maintenir sa position sur le marché boursier, en créant une relation de confiance avec les parties prenantes (Jensen & Meckling, 1976). Dans ce sens, la transparence de la communication financière permet non seulement de réduire l'asymétrie d'information entre les actionnaires, les investisseurs institutionnels et les dirigeants, mais aussi de limiter les problèmes d'agence (Fan Yu, 2005). Elle permet également de fournir un cadre fiable pour les parties prenantes afin de prendre des décisions éclairées et regagner la confiance des partenaires traditionnels.

Cependant, les nombreux scandales financiers qui ont éclaté au cours des dernières années, notamment l'affaire ENERON qui a révélé les abus commis par le cabinet Arthur Andersen pour dissimuler la santé financière de l'entreprise, ont montré les lacunes de la sécurité financière. Même les états financiers certifiés par les grands cabinets d'audit peuvent être sujets à des manipulations malveillantes. Après les graves dysfonctionnements dans le processus de garantie de la fiabilité de l'information financière, les investisseurs ont commencé à remettre en question la communication financière des sociétés, car celle-ci ne reflète pas correctement la situation financière réelle des organisations. Ainsi, le débat sur la fiabilité de la bonne gouvernance et de la qualité de l'audit externe, en particulier de l'audit

légal, a montré la nécessité de réformer les systèmes de contrôle et de réglementation pour restaurer la confiance des investisseurs. Les résolutions adoptées à la suite de ce débat ont conduit à l'adoption de lois renforçant la sécurité financière, telles que la Loi de Sécurité Financière (LSF) et la loi Sarbanes-Oxley (SOX), ainsi qu'à la création de nouvelles autorités de contrôle indépendantes, notamment le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes en France et le Public Company Accounting Oversight Board aux États-Unis.

La mise en place de ces mesures juridiques a entraîné une refonte du processus d'information, en accordant une plus grande importance à l'auditeur légal en tant qu'agent indépendant qui veille à la réalité, à la sincérité et à l'image des états financiers de l'organisation, ainsi qu'à sa contribution dans l'évaluation de la qualité des données financières et comptables communiquées aux parties prenantes. En outre, ces lois ont implicitement modifié la structure de la profession en exigeant davantage de responsabilisation, de contrôle et de supervision pour améliorer la qualité de l'audit légal.

Ainsi, le présent article vise à mettre en évidence la contribution de la fonction d'audit légal dans la transparence de la communication financière des sociétés cotées à la bourse de Casablanca, en particulier celles appartenant au secteur secondaire ou industriel. Afin d'entamer cette étude, nous nous orientons sur une problématique centrale s'articulant sur « **A quel degré contribuent les critères de sélection des cabinets dans la transparence de la communication financière des sociétés appartenant au secteur secondaire ?** »

Afin de traiter la question centrale, l'étude s'inscrit dans le courant positiviste en adoptant une démarche hypothéticodéductive qui fait également appel à des outils quantitatifs appartenant à l'approche quantitative. Cette dernière permet de mesurer les interactions entre les variables du phénomène étudié afin d'établir un modèle empirique.

Ainsi pour répondre à cette problématique, cet article poursuit une logique scientifique en démarrant par une revue de littérature qui consiste à dresser un état des lieux des études antérieures traitant du sujet, la formulation des hypothèses de recherche, la justification du choix méthodologique ainsi qu'une partie destinée aux analyses statistiques et la présentation des résultats.

1. Revue de la littérature

1.1. Réduction de l'asymétrie d'information dans la théorie d'agence

L'asymétrie d'information est la principale source de l'importance du commissaire aux comptes (CAC) dans l'agence. La relation d'agence implique qu'une ou plusieurs personnes (le

Principal) engage une personne (l'Agent) pour prendre des décisions (Jensen & Meckling, 1976). Cette relation engendre souvent des conflits d'intérêts qui ont des répercussions dramatiques sur la transparence de l'information financière. La théorie d'agence souligne l'impact de l'asymétrie d'information entre les actionnaires et les dirigeants, qui tend à engendrer un degré d'opportunisme chez ces derniers, qui se traduit par des pratiques frauduleuses.

Toutefois, l'audit légal est la garantie de la fiabilité, de la sincérité et de l'image fidèle reflétée par les comptes des entreprises. D'ailleurs, la certification des comptes est essentielle aux yeux des utilisateurs des états de synthèse (Freeman, 1983). La notion de la qualité d'audit est introduite comme étant une variable d'évaluation de la transparence de l'information financière, en mettant en évidence les deux caractéristiques essentielles et nécessaires chez l'auditeur légal, à savoir l'indépendance et la compétence (DeAngelo, 1981). L'audit légal est ainsi devenu crucial dans l'atténuation de l'asymétrie d'information et la promotion de la transparence financière.

La qualité d'audit est un sujet de débat parmi les théoriciens et les praticiens, comme précédemment mentionné dans la deuxième section de ce chapitre. Bien que les définitions diffèrent, tous les chercheurs s'accordent sur l'importance de l'audit légal dans l'évaluation de l'information financière. Si l'auditeur légal est capable de réduire l'asymétrie d'information, cela renforce la confiance des investisseurs dans le marché. La qualité d'audit est donc essentielle pour l'appréciation des rapports publiés périodiquement par les sociétés cotées, car le CAC est le garant de la fiabilité des états de synthèse. Le rôle principal de l'auditeur légal est de réguler les relations et les conflits d'agence afin de produire une information fiable pour la prise de décision. Cette position est renforcée aux États-Unis, où la demande de services d'audit légal est plus forte et où la présence d'un CAC renforce l'assurance des parties prenantes.

Effectivement, l'auditeur légal joue un rôle crucial dans la garantie de la qualité de l'information financière en visant à réduire l'asymétrie d'information tout en respectant les normes et les règles en vigueur. La légitimité de la fonction d'audit légal réside dans cette mission essentielle (Piot, 2005), de plus la demande de qualité d'audit devient une solution pour renforcer la position de la société face aux coûts d'agence, en augmentant la confiance des parties prenantes. Ainsi, la qualité d'audit légal est devenue une variable importante pour évaluer la pertinence des informations financières diffusées, au-delà de la simple présence ou

absence du CAC. Les caractéristiques de l'auditeur légal mentionnées précédemment sont donc primordiales pour garantir cette qualité d'audit.

Dans le champ de l'asymétrie d'information, le lien entre la qualité d'audit et la transparence de l'information financière se concrétise d'une manière plus explicite, si la qualité est décortiquée en fonction des définitions introduites par les chercheurs. Selon DeAngelo, la qualité d'audit légal est constituée par le couple compétence-indépendance, dans le sens où :

- La compétence se définit par la capacité du CAC à détecter les anomalies significatives dans les comptes de l'entité auditée ;
- L'indépendance est la faculté du CAC à révéler les anomalies soulevées par ses travaux d'audit.

Par ailleurs, le champ s'élargit dans le contexte de l'indépendance en distinguant entre l'indépendance réelle ou d'esprit ainsi que l'indépendance perçue ou apparente. Ces notions tendent à mettre en évidence l'importance de la qualité d'audit aux yeux des évaluateurs des états de synthèse, car un CAC indépendant est de nature à résister aux pressions des dirigeants en révélant les anomalies sur son rapport d'opinion, soit sous forme de réserve ou d'observation. La tendance demeure similaire dans le contexte de la compétence, parce que les évaluateurs de l'information financière sont beaucoup plus confiants en un auditeur légal compétent, étant donné que le risque de non détection est maîtrisé dans ce cas. Sinon, les évaluateurs se trouvent dans l'incapacité de prendre des décisions pertinentes.

1.2. Contrôle des signaux émis sur le marché financier

Le phénomène d'asymétrie d'information ne se limite pas aux parties prenantes internes d'une entreprise, mais s'étend aux utilisateurs externes de l'information financière. Des études ont été menées sur ce sujet, notamment la théorie du signal, qui examine les mécanismes de transmission des signaux sur le marché financier. Cette théorie rejoint la théorie de l'agence dans le sens où l'information financière est partagée de manière inégale et asymétrique entre toutes les parties prenantes, ce qui a des conséquences néfastes sur la prise de décision et l'équilibre du marché financier. En effet, certaines informations ne sont pas fiables et sincères, ce qui rend difficile pour certains investisseurs de prendre une décision d'investissement.

Au niveau du marché financier, les dirigeants ont accès à davantage d'informations que les pourvoyeurs de fonds, les investisseurs ou les actionnaires, tant en termes de quantité que de qualité. Par conséquent, certains investisseurs ne sont pas en mesure de prendre des décisions d'investissement éclairées, en raison d'un manque d'informations complémentaires liées à

l'asymétrie d'information. Dans ce contexte, il est nécessaire de réfléchir à des solutions pour garantir l'égalité de partage de l'information financière et la pertinence des données diffusées par les sociétés.

Lorsque le phénomène d'asymétrie d'information affecte les utilisateurs externes de l'information financière sur le marché, la présence d'un CAC devient essentielle pour assurer la qualité de l'information diffusée et réguler l'émission des signaux sur le marché. En effet, l'investissement dépend de la qualité de l'auditeur légal qui doit faire preuve d'indépendance et de compétence pour détecter et révéler les anomalies dans les comptes de l'entreprise. Certains auteurs considèrent le CAC comme le gardien de confiance qui assure la transparence de l'information financière et régule l'émission des signaux sur le marché. Sans la présence du CAC, l'évaluation de l'information financière est altérée, ce qui peut entraîner une surévaluation ou une sous-évaluation des actifs financiers et perturber l'équilibre du marché.

En outre, la qualité d'audit légal contribue de manière significative à la régulation des signaux sur le marché financier. Par exemple, l'engagement d'un CAC reconnu pour sa qualité d'audit envoie un signal fort aux investisseurs qui ont davantage confiance dans les informations financières certifiées par cet auditeur. La qualité d'audit légal est une variable essentielle dans l'évaluation de l'information financière en raison du signal qu'elle transmet aux investisseurs (Willenborg, 1999). Ainsi, la qualité de l'audit légal a une application beaucoup plus large dans les mécanismes du marché financier.

1.3. Limitation des pratiques de la comptabilité créative

La théorie positive de la comptabilité est un prolongement de la théorie d'agence mentionnée précédemment (Watts et Zimmerman, 1978). Cette approche théorique se concentre sur les comportements des personnes en charge de l'établissement des états financiers, un aspect également abordé par la théorie d'agence qui met en avant le problème d'asymétrie entre les producteurs et les lecteurs des états financiers. Bien que le système comptable ait été mis en place pour contrôler et réduire ce phénomène, les dirigeants peuvent encore recourir à des pratiques comptables frauduleuses, parfois appelées "comptabilité créative", par opportunisme.

Premièrement, le CAC a pour mission de certifier la régularité et la sincérité des comptes de la société, ainsi que la conformité de l'information financière publiée avec les normes en

vigueur. Cela implique la vérification des comptes et des documents comptables, ainsi que l'évaluation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société.

Deuxièmement, le CAC joue un rôle crucial dans la détection des fraudes et des irrégularités comptables, en procédant à des investigations et des analyses approfondies de la situation financière de la société. Cette fonction de surveillance permet de réduire les risques de pratiques comptables frauduleuses et de renforcer la transparence de l'information financière.

En somme, la présence du CAC est indispensable pour garantir la qualité et la fiabilité de l'information financière diffusée par les sociétés, ainsi que pour assurer la confiance des investisseurs et la stabilité du marché financier.

2. Formulation des hypothèses de recherche

En résumé, la réflexion menée jusqu'à présent a porté sur l'importance de la qualité de l'audit dans l'évaluation de l'information financière, en se basant sur les théories d'agence, du signal et positive de la comptabilité. Les études empiriques ont souligné l'importance de différentes variables relatives aux CAC, telles que leur rémunération, leur appartenance à un réseau international, la taille de leur cabinet et leur réputation sur le marché. Les résultats ont convergé vers l'idée que la profession d'audit légal joue un rôle essentiel dans la réduction de l'asymétrie d'information, la régulation des signaux sur le marché et l'encadrement des pratiques comptables des entreprises. De ce fait, il convient de formuler des hypothèses de recherche axées sur les critères de sélection des cabinets d'audit à savoir la taille, la compétence et l'indépendance.

2.1. Lien entre la taille du cabinet et la transparence de la communication financière

Il est intéressant de constater que les résultats des études menées dans différents contextes, y compris au Maroc et au Cameroun, convergent vers des conclusions similaires à celles obtenues dans le contexte français. Certains travaux ont mis en évidence un lien significatif entre la taille des cabinets d'audit et la perception positive des utilisateurs de synthèse au Cameroun, ce qui suggère que les investisseurs ont une plus grande confiance dans les grands cabinets en matière d'indépendance et de qualité d'audit (Foka Tagne, et al., 2022). De même, en France, les cabinets de grande taille ont une capacité accrue à gérer le niveau des *accruals* discrétionnaires, ce qui a un effet positif sur la qualité de l'information financière. Les études ont également montré que les cabinets de petite taille ont un impact négatif sur la qualité de

l'information financière. Ces résultats soulignent l'importance de la taille du cabinet dans l'évaluation de la qualité de l'audit et de l'information financière.

Sur la base des résultats dégagés par les études antérieures, l'hypothèse formulée pourrait être la suivante :

H1 : La taille du cabinet serait positivement liée à la transparence de la communication financière.

2.2. Impact de la compétence du CAC sur la transparence de la communication financière

Plusieurs études antérieures ont mis en évidence l'importance de la compétence des auditeurs dans la transparence de la communication financière. Par exemple, des travaux ont montré que l'indépendance perçue de l'auditeur est étroitement liée à sa compétence, ce qui a un impact sur la transparence (Baidari, et al., 2017). En outre, l'utilisation d'un auditeur qualifié et compétent fournit une assurance raisonnable quant à la transparence de l'information financière (Sun & Liu, 2011).

Cette vision est également partagée par une enquête menée au Cameroun, qui a confirmé que la compétence est un facteur déterminant pour les parties prenantes concernant l'appréciation de la transparence de la communication financière (Foka Tagne, et al., 2022). Cette confirmation montre que les parties prenantes s'intéressent à la compétence du certificateur des états financiers d'une société pour évaluer la pertinence des informations financières diffusées. En outre, l'effet de la compétence permet de capitaliser l'émission de signaux forts sur le marché en termes d'information financière pertinente, ce qui peut attirer plus d'investissement.

Dans cette optique, l'hypothèse pourrait être formulée selon la forme suivante :

H2 : La compétence du CAC serait positivement corrélée avec la transparence de la communication financière.

2.3. Incidence de l'indépendance du CAC et la transparence de la communication financière

La littérature empirique a examiné l'incidence d'un autre critère de sélection résidant dans l'indépendance du CAC en fonction de la durée du mandat avec l'entité auditée. L'appréciation de la transparence de la communication financière est la conséquence d'une indépendance élevée du CAC, qui lui permet de porter un jugement objectif sur les

informations financières diffusées par cette dernière. Contrairement à une durée plus longue qui se traduit par une perte d'indépendance dont l'impact est reflété sur la certification des états financiers en termes de révélation des anomalies significatives détectées au cours de la mission de commissariat aux comptes.

Il en ressort de cette réflexion que l'indépendance influe efficacement sur la transparence de la communication financière, et à titre d'exemple l'intensité de la relation entre l'auditeur et l'audité augmente au fil des mandats, ce qui impacte à un certain degré la production des états de synthèse (Sangue-Fotso, 2011). En plus, la perte d'indépendance après l'écoulement d'une durée conséquente des mandats successifs entraîne une certaine diminution de la transparence de la communication financière (Djoust Wamba, et al., 2015).

Au terme de cette revue des études antérieures, l'hypothèse peut être formulée de la manière suivante :

H2 : L'indépendance du CAC impacterait positivement la transparence de la communication financière.

3. Méthodologie de la recherche

Après avoir examiné l'ensemble des études antérieures traitant de l'impact des critères de sélection des cabinets sur la transparence de la communication financière, il convient d'entamer une analyse empirique des données en se focalisant sur un échantillon bien précis. La présente étude s'articule sur une posture positiviste dont le mode de raisonnement poursuit une approche hypothéticodéductive ainsi que des données quantitatives visant à mesurer les incidences de ces critères sur la transparence de la communication financière.

3.1. Présentation de l'échantillon et la fixation de l'horizon de l'étude

L'étude porte sur la détermination de la pertinence des critères de sélection des cabinets d'audit dans la transparence de la communication financière des sociétés appartenant au secteur secondaire, ce qui conduit logiquement à la construction d'un échantillon des entreprises cotées à la bourse de Casablanca afin d'étudier leurs rapports annuels. La focalisation de cette étude se situe dans l'exercice 2020 en éliminant toute société dont des événements exceptionnels ont entraîné soit la suspension de la cotation ou une introduction intervenue postérieurement à l'horizon retenu.

La bourse de Casablanca comporte 26 sociétés cotées appartenant au secteur secondaire, par contre TGCC SA a été introduite à une date postérieure à l'horizon retenu, en plus la SAMIR

est en arrêt d'activité durant la période étudiée. Par conséquent, l'échantillon final comporte 24 sociétés au total dont la répartition sectorielle se présente comme suit :

Tableau N°1 : Ventilation sectorielle de l'échantillon

Secteur d'activité	Effectif	Proportion
Bâtiment et Matériaux de Construction	7	29%
Agroalimentaire et Production	6	25%
Boissons	2	8%
Chimie	2	8%
Industrie Pharmaceutique	2	8%
Ingénieries et Biens d'Équipement Industriels	2	8%
Pétrole et Gaz	2	8%
Sylviculture et Papier	1	4%
Total	24	100%

Source : Auteurs

Le tableau n°1 présente une ventilation sectorielle des sociétés retenues pour mener l'étude. Il affiche une représentation sectorielle de 29% du secteur des bâtiments et matériaux de construction, 25% en ce qui concerne le secteur agroalimentaire et de la production. Ces deux secteurs sont prédominants alors que le reste des secteurs s'établit à 8% à l'exception de celui de la sylviculture et papier qui représente 4% du total de l'échantillon.

3.2. Paramétrage des variables de recherche

Comme mentionné précédemment, les études en sciences de gestion suivent une approche structurée qui commence par un cadre théorique et se termine par l'expérimentation scientifique, en passant par le choix de la méthodologie. Dans cette recherche particulière, le cadre théorique porte sur l'audit légal et la transparence de la communication financière, avec une méthodologie qui utilise une approche épistémologique positiviste, un raisonnement hypothético-déductif et une approche quantitative. Sur la base de cette méthodologie, trois hypothèses de recherche ont été formulées pour examiner la validité de la problématique centrale de l'étude.

Afin de délimiter l'objet de l'étude, il est nécessaire de définir les variables de recherche en fonction des hypothèses formulées et de l'échantillon sélectionné. Ces variables reflètent les interactions entre l'audit légal, plus spécifiquement sa qualité, et la transparence de la communication financière. Comme trois hypothèses ont été formulées pour expliquer la communication financière, il est logique que quatre variables de recherche soient utilisées : une variable dépendante ou à expliquer (la transparence de la communication financière) et

quatre variables indépendantes ou explicatives (la taille du cabinet, la compétence et l'indépendance du CAC).

- **La variable dépendante :** Pour démarrer l'étude empirique, nous avons choisi d'utiliser la grille de scoring développée par Botosan en 1997, qui a été utilisée par Izza en 2013 pour évaluer la transparence des informations financières publiées par les sociétés cotées à la bourse de Casablanca. Cette grille est constituée de 5 catégories d'éléments basées sur les rapports annuels publiés par ces entreprises. Le but du codage de la transparence de l'information financière est de produire un indice mathématique qui permet de mesurer la pertinence des informations financières des sociétés cotées. L'approche adoptée pour quantifier ces éléments se présente comme suit :

Tableau N°2 : Grille d'évaluation de la transparence de la communication financière

Secteur d'activité	Nombre d'items
Informations générales sur l'entreprise	5
Informations financières	17
Informations non financières	4
Informations à caractère prévisionnel	6
Informations sur l'environnement et l'activité	5
Total	37

Source : Auteurs

La composition des rubriques est indiquée au niveau du tableau n°2 notamment 5 items relatifs aux informations générales sur l'entreprise (mot du président, bref historique sur la société, description générale de l'entreprise...), 17 items pour les informations financières telles que la répartition du chiffre d'affaires, la répartition du capital, et les indicateurs comme la capacité d'autofinancement et l'excédent brut d'exploitation. Les informations non financières s'établissent à 4 items notamment l'effectif de l'entreprise, les noms et responsabilités des dirigeants, le groupement et les principaux sites de production. En ce qui concerne les informations à caractère prévisionnel et l'environnement, il s'agit entre autres des prévisions des principaux indicateurs comme le chiffre d'affaires, le résultat ou la trésorerie, ainsi que les parts de marché, les principaux produits ou services commercialisés et les objectifs stratégiques.

- **Les variables indépendantes :** S'agissant de la variable « taille du cabinet d'audit », elle est déterminée en fonction de conditions soit l'appartenance à un réseau

international ou l'installation dans plusieurs villes au Maroc. En ce qui concerne la compétence du CAC, elle dépend essentiellement d'une échelle de Likert partant d'une valeur 0 jusqu'à 1 en fonction de la durée de fonction du CAC. L'indépendance par contre se base sur la durée du mandat entre les deux entités selon une échelle de 0 à 1.

Sur la base de ces descriptions, le paramétrage des variables de recherche se résume dans le tableau suivant :

Tableau N°3 : Codage des variables de recherche

Hypothèse	Variable	Mesure
Taille du cabinet	TAILLE	Valeur 1 si les deux cabinets appartiennent à un réseau international ou sont installés dans plusieurs villes, sinon une valeur de 0,5 si l'un des deux remplit l'une des conditions précitées, ou bien une valeur 0 si aucun des cabinets ne remplit les deux conditions.
Compétence	COMP	Une valeur de 0,25 si le CAC détient une expérience inférieure à 5 ans, une valeur de 0,5 si l'expérience est comprise entre 5 à 10 ans, une valeur de 3 si l'expérience est incluse entre 10 à 15 ans, sinon une valeur de 1 si l'expérience est plus de 15 ans. La valeur obtenu est arithmétiquement pondérée en fonction du nombre de CAC.
Indépendance	INDP	La valeur 0 si la relation s'étend sur 3 mandats successifs, 0,5 si l'ancienneté s'établit à 2 mandats successifs, 1 s'il s'agit d'un seul mandat
Transparence de la communication financière	STCF	Le score des indices basé sur la grille retenue pour évaluer la transparence de la communication financière

Source : Auteurs

Le tableau n°3 présente les codes attribués à chaque variable en se basant sur les hypothèses de recherche, il démontre également leurs mesures mathématiques en fonction de certains critères à l'instar de l'indépendance dont la valeur varie selon la durée du mandat entre l'auditeur et l'audité.

3.3. Présentation du modèle empirique

Afin d'obtenir un modèle empirique, il convient de réaliser une analyse multivariée des variables de recherche afin de ressortir une équation mathématique concernant les interactions entre les critères de sélection des cabinets d'audit et la transparence de la communication financière. L'analyse multivariée repose sur une régression linéaire multiple des données collectées qui présente les résultats suivants :

Tableau N°4 : Résultats de la régression linéaire multiple

Eléments	Valeurs
Constante	0,618*
TAILLE	0,337*
COMP	-0,208
INDP	-0,025

***Significatif au seuil de 5%**

Source : Auteurs

Les résultats de la régression linéaire multiple révélés au niveau du tableau n°4 démontre que la variable taille a un effet positivement significatif (au seuil de 5%) sur la communication financière. Cette situation est cohérente avec les études antérieures notamment :

- L'impact positive et significatif de la taille du cabinet d'audit sur la qualité de la communication financière (Hikouatcha Kenfack, 2018) ;
- L'incidence positive et significative de la variable taille sur la diffusion de l'information financière des sociétés cotées à la bourse de Casablanca (Bouziane, et al., 2021) ;
- La conclusion tirée d'une étude menée sur les causes de l'orientation des sociétés cotées vers les cabinets de grande taille (Rguibi, et al., 2021) ;
- L'effet important de la taille du cabinet sur la transparence des rapports émis par les sociétés cotées à la bourse de Casablanca (Aouina & Moussamir, 2019) ;
- L'existence d'un lien positif et significatif entre la taille du cabinet et la perception des utilisateurs des états de synthèse (Foka Tagne, et al., 2022).

A partir du tableau n°4, nous remarquons également que les variables rattachées à la compétence et l'indépendance du CAC n'ont pas produit d'effets significatifs, contrairement aux travaux menés sur la maîtrise du risque de non détection et sa relation avec la compétence de l'auditeur légal (Jarboui & Koubaa Riguen, 2020).

Par ailleurs, le tableau suivant présente les paramètres de régression permettant d'obtenir le modèle empirique :

$$STCF = 0,618 + 0,337TAILLE - 0,337COMP - 0,025INDP$$

Le modèle obtenu démontre des effets différents des variables indépendantes sur la transparence de la communication financière, qui s'articulent sur un effet positif de la taille du cabinet, des incidences négatives de la compétence et de l'indépendance du CAC. Par contre les effets négatifs n'ont pas produit une significativité au niveau du seuil de signification

retenu. Quant à la taille, elle demeure une variable avec un effet significatif sur la transparence de la communication financière.

D'autre part, les tests d'inférence statistique sont positifs pour la variable taille, tandis qu'ils sont négatifs en ce qui concerne les critères liés à la compétence et l'indépendance du CAC.

De ce fait, la confirmation des hypothèses énoncées se présente comme suit :

Tableau N°5 : Validation des hypothèses de recherche

Hypothèse	Enoncé	Validation
H1	La taille du cabinet serait positivement liée à la transparence de la communication financière.	Confirmée
H2	La compétence du CAC serait positivement corrélée avec la transparence de la communication financière.	Rejetée
H3	L'indépendance du CAC impacterait positivement la transparence de la communication financière.	Rejetée

Source : Auteurs

La validation des hypothèses de recherche indiquée sur le tableau n°5 se base sur des tests d'inférence statistique comportant le test de *Student* et de la significativité (valeur-p). En tenant compte des résultats produits au niveau du tableau n°4, les variables COMP et INDP n'ont pas d'effets significatifs, de plus le t de *Student* est inférieur à 1,96. En effet, ces variables enregistrent des valeurs de -0,89 et -,0,46 respectivement. Quant à la variable taille, sa significativité est très importante dans un seuil de 5%, sans oublier qu'elle enregistre un t de *Student* supérieur à 1,96 (5,11). De ce fait, l'hypothèse relative à la taille du cabinet est confirmée, conformément à notre supposition initiale, en revanche nous rejetons les hypothèses liées à la compétence et l'indépendance.

Conclusion

Cette étude a pour motif d'examiner les incidences des critères de sélection des cabinets d'audit dans la transparence de la communication financière en particulier les sociétés cotées à la bourse de Casablanca et appartenant au secteur secondaire. Les données nécessaires à cet examen se sont focalisées sur la collecte des données financières des rapports annuels de ces sociétés au titre de l'exercice 2020, en utilisant une grille de scoring pour calculer le degré de transparence de la communication financière.

D'un autre côté, l'étude des interactions des critères de sélection des cabinets d'audit s'est basée sur un paramétrage des variables indépendantes notamment la taille du cabinet, la compétence et l'indépendance de l'auditeur légal. Les données collectées à ce niveau ont

concerné les cabinets ayant certifié les états financiers des sociétés échantillonnées au titre de l'exercice 2020 afin de ressortir des mesures mathématiques pour obtenir le modèle empirique. L'obtention du modèle a déclenché la phase d'inférence statistique qui se traduit par l'opérationnalisation des tests statistiques basés sur le *t* de *student* et la valeur-*p* traduisant la significativité de l'impact.

Au terme de l'analyse multivariée consistant en une régression linéaire multiple, les résultats dégagés ont reflété l'incidence importante de la taille du cabinet sur la transparence de la communication financière, alors que la compétence et l'indépendance n'ont pas révélé d'incidence significatif. Par conséquent, les résultats de notre étude présentent des implications managériales d'ordre théorique et pratique qui s'articulent sur la résolution des conflits d'agence et de l'asymétrie d'information à travers la prestation des cabinets de grande taille, puisque la communication financière est largement dépendante de ce critère. D'un autre côté, l'émission des signaux sur le marché financier devient un atout indispensable pour les entreprises cotées, si le cabinet chargé de la certification est de grande taille, car la transparence est suffisamment appréciée selon les résultats de notre recherche. Dans cette perspective, la cause centrale de cette incidence repose sur la qualité du contrôle exercée par les cabinets de grande taille puisqu'ils sont plus aptes à encadrer les pratiques comptables en résistant aux pressions des dirigeants.

Cependant, notre étude présente certaines limites d'ordre scientifique, puisque les observations ne concernent qu'un seul exercice comptable, il convient donc d'élargir l'horizon de l'étude sur une période plus longue pour détecter les variations d'un exercice à l'autre. Par ailleurs, les critères retenus sont assez limités, étant donné que la qualité d'audit touche à d'autres facteurs comme l'appartenance du cabinet, sa réputation et l'éthique de l'auditeur légal. De ce fait, des voies de recherche complémentaires s'offrent à nous pour améliorer la qualité de notre modèle en introduisant d'autres critères de sélection comme variable explicative ou de contrôle et en augmentant l'horizon de l'étude.

Au terme de ces réflexions, notre étude sert de base à des enquêtes ultérieures, puisqu'elle renseigne sur la communication financière des sociétés cotées appartenant au secteur secondaire et l'incidence des critères de sélection des cabinets d'audit sur ce concept.

BIBLIOGRAPHIE

- Aouina, M. & Moussamir, A. (2019). Le rôle de l'audit externe dans la transparence de la communication financière. Une revue de littérature. *Revue du contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, 3(4).
- Baidari, B., Bationo, R. & Somda L. (2017). L'indépendance perçue du Commissaire aux comptes : une analyse des facteurs déterminants au Burkina Faso. AFC-Afrique-2ème JEACC.
- Bouziane A. & al. (2021). Identification et analyse des déterminants de la qualité de l'audit dans un contexte d'externalisation cas de deloitte nearshore. *Revue Economie, Gestion et Société*, 1 (28), 237-255.
- De Angelo, L.E. (1981). Audit size and audit quality. *Journal of Accounting and economics*, 3, 183-199.
- Djoust Wamba, L. & al. (2015). Efficacité des mécanismes de gouvernance dans la lutte contre les distorsions à l'image fidèle de l'entreprise. *Revue Camerounaise de Management*, 1-16.
- Foka Tagne, A. (2022). L'indépendance perçue de l'auditeur externe : une analyse des facteurs déterminants auprès des préparateurs des comptes au Cameroun. *Revue Africaine de Management*, 8(1), 85-106.
- Freeman, R.E. (1983). Strategic management : A stakeholder approach. *Advances in strategic management*, 1(1), 31-60.
- Hikouatcha Kenfack, P. (2018). Qualité d'audit, concentration de l'actionariat et reporting financier : une étude auprès des préparateurs des comptes au Cameroun, 9(1), 27-54.
- Jarboui A. & Koubaa Riguen R. (2020). L'impact de l'éthique de l'audit externe sur la qualité de l'information. 13ème conférence internationale de Gouvernance de l'AAIG, Dijon, France, Mai 2014.
- Jensen, M. C. & Meckling, W. 1976. Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs and ownership structure. *Journal of financial Economics*, 35-60.
- Piot, C. (2005). Chapitre 6. Qualité de l'audit, information financière et gouvernance : enjeux et apports. in Alain Finet. *Gouvernement d'entreprise*. De Boeck Supérieur « Management », 155-229.
- Sangue-Fotso, R. (2011). L'efficacité de la structure de contrôle des entreprises camerounaises, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comte.

Sun, J. & Liu, G. (2011). Industry specialist auditors, outsider directors, and financial analysts. *Journal Account Public Policy*, 30(4), 367-382.

Watts, R.L. & Zimmermann, J.L. (1978). Towards a positive theory of the determination of accounting standarts. *The Accounting Review*, 50, 112-134.

Willenborg, M. (1999). Empirical Analysis of the Economic Demand for Auditing in the Initial Public Offerings Market. *Journal of Accounting Research*, 37, 356-391.

Yu, F. (2005). Accounting transparency and the term structure of credit spreads. *Journal of Financial Economics*. 75, 53-84.